



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

restructuration

Question écrite n° 14911

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les contradictions de la réponse donnée à la question écrite n° 9661 relative au potentiel opérationnel de la circonscription de sécurité publique de Saint-Dizier. Faisant état de la stabilité de ce potentiel, cette réponse rappelle également la priorité du Gouvernement donnée au renforcement des « circonscriptions retenues, d'une part, au pacte de relance pour la ville, et, d'autre part, à la priorité donnée aux zones sensibles définies par un redéploiement des moyens sur le territoire national selon une redistribution adaptée à la nouvelle géographie de l'insécurité ». Or, la commune de Saint-Dizier a été retenue comme zone sensible et doit, à ce titre, bénéficier d'un renforcement du potentiel opérationnel de sa circonscription de sécurité publique, renforcement qui ne peut se satisfaire du simple remplacement des départs en retraite mentionné par la réponse. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures envisagées par le Gouvernement pour renforcer le potentiel opérationnel de la circonscription de sécurité publique de Saint-Dizier.

Texte de la réponse

Le 1er juin 1998, la circonscription de sécurité publique de Saint-Dizier disposait d'un effectif de 68 fonctionnaires, en augmentation de 6,25 % par rapport au 1er janvier 1993. Ces personnels sont assistés par 9 policiers auxiliaires. Dans le cadre du mouvement général de mutation du corps de maîtrise et d'application du mois de septembre 1998, 1 poste de brigadier et 5 postes de gardiens de la paix ont été ouverts dans ce service. Classé parmi les départements sensibles, le département de la Haute-Marne bénéficie, en outre, d'une dotation de 15 adjoints de sécurité pour l'année 1998 dont une partie pourra être employée à Saint-Dizier dans des missions de police de proximité. Enfin, s'agissant du logement des services de police bragards, une extension (470 m²) de la surface des locaux est en cours de réalisation. Cette opération immobilière est estimée à 6 MF.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14911

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2955

Réponse publiée le : 20 juillet 1998, page 4018